



AVIS AUX LABORATOIRES DE BTP

Dans le cadre de la rationalisation des visites du matériel acquis par les laboratoires de BTP désirant avoir de nouvelles qualifications dans la même année, il est porté à la connaissance desdits laboratoires que le nombre de visites est fixé à deux fois par année. n

Le Directeur des Affaires Techniques
et des Relations avec La Profession

Signé Abdellah ISMAILI

